

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE

## Séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2018

Etaient présents : MM. D. Louvet, G. Lecarpentier, J-M. Elter, R. Simon, Mmes S. Accadebled, B. Tapin.

Absents excusés : M. V. Legrix, Mme I. Mulac.

Secrétaire de séance : Mme Accadebled

En début de séance, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour l'inscription d'une délibération relative à une demande de subvention.  
Accord du conseil à l'unanimité.

### **I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2018**

Adopté à l'unanimité.

### **II - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE**

Monsieur le maire présente au conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Les différents indicateurs techniques et financiers sont retracés.

Le conseil entérine la gestion 2017 en adoptant sans réserve le rapport annuel du service d'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

### **III - ACQUISITION TERRAIN RÉSERVE INCENDIE ET ZONE DE CROISEMENT**

Monsieur le maire expose au conseil que l'installation d'une réserve incendie au niveau du « Lieu Doublet » nécessite l'acquisition d'une parcelle de terrain. Cette parcelle cadastrée ZI 127 appartenant à Monsieur Gérard FOSSEY est cédée pour l'euro symbolique.

Le conseil autorise le maire à signer l'acte notarié d'acquisition. Il autorise également le maire à régler les frais notariés.

Adopté à l'unanimité.

### **IV - RÉTROCESSION TERRAIN - ZONE DE CROISEMENT**

Monsieur le maire expose au conseil que l'aménagement d'une zone de croisement au niveau du « Lieu Leperchey » nécessite l'acquisition d'une bande de terrain d'une longueur de 45 mètres sur une largeur de 4 mètres, soit 180 m<sup>2</sup>. Ce terrain, est la propriété de Monsieur Julien EUDELIN et sera cédé pour l'euro symbolique.

Le conseil autorise le maire à signer l'acte notarié. Il autorise également le maire à régler les frais notariés ainsi que les frais d'arpentage.

Adopté à l'unanimité

#### **V – RETRAIT DU SDEC ÉNERGIE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PONT-FARCY**

Monsieur le maire informe le conseil que la commune déléguée de Pont-Farcy a sollicité son retrait du SDEC ÉNERGIE à la date du 31 décembre 2018.

Le conseil approuve le retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy du SDEC ÉNERGIE.  
Adopté à l'unanimité.

#### **VI – ADHÉSION AU SDEC ÉNERGIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'ORNE ET DE L'ODON**

Monsieur le maire informe le conseil que la communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon a demandé son adhésion au SDEC ÉNERGIE afin de transmettre la compétence « Energie renouvelable et Eclairage Public ».

Le conseil approuve l'adhésion de la communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon.  
Adopté à l'unanimité.

#### **VII – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

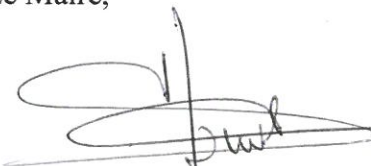
Monsieur le maire expose au conseil que pour la sécurité des véhicules des beaumontais, l'association Beaumont Animation sollicite les services d'un vigile afin d'assurer la surveillance du parking la nuit (Manifestation des p'tes puces).

L'association ne demandant pas la subvention allouée à toutes les associations de Beaumont-en-Auge, Monsieur le maire propose d'accorder une subvention d'un montant de 250,00 € à l'association Beaumont Animation.

Adopté à la majorité.

Beaumont-en-Auge, le 25 septembre 2018

Le Maire,



Daniel LOUVET